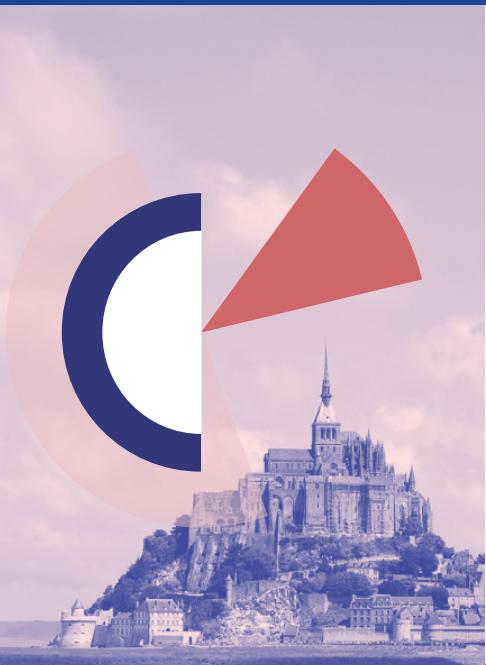


# Dans l'Eure, 47 000 seniors de 60 ans ou plus vivent seuls en 2022

Insee Analyses Normandie • n° 153 • Février 2026



En partenariat avec :

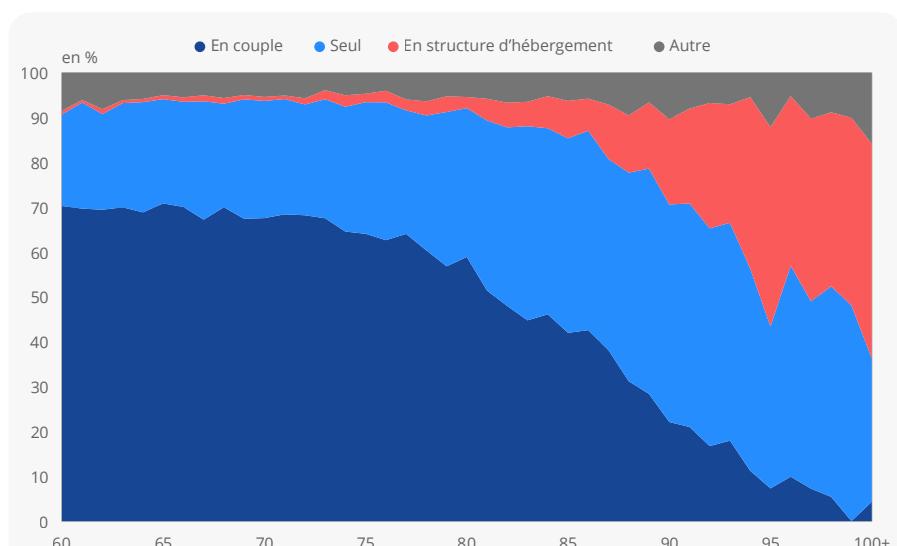
DÉPARTEMENT DE  
**L'EURE**  
en Normandie

Dans l'Eure, 162 000 habitants sont âgés de 60 ans ou plus dont 29 % vivent seuls

En 2022, 162 000 Eurois sont âgés de 60 ans ou plus, soit plus du quart de la population du département (27 % ; +2,6 points depuis 2016), une part qui reste inférieure à celle observée en Normandie (29 %). Les seniors ► méthode eurois sont par ailleurs globalement plus jeunes que leurs homologues normands : deux tiers d'entre eux ont moins de 75 ans, une proportion légèrement supérieure à celle observée dans la région (64 %). Par conséquent, 54 000 Eurois sont âgés de 75 ans ou plus, dont 17 700 sont même âgés de 85 ans ou plus, âges auxquels les problèmes liés à la dépendance sont

En 2022, 162 000 Eurois sont âgés de 60 ans ou plus, soit 27 % de la population du département. Les deux tiers de ces seniors vivent dans une commune rurale. Si les conditions de revenu et de logement des seniors sont globalement plus favorables que celles de l'ensemble de la population, les seniors seuls, majoritairement des femmes, sont plus vulnérables. Ils sont deux fois plus touchés par la pauvreté que l'ensemble des seniors, sont moins fréquemment propriétaires et résident davantage dans le parc social. Entre 2017 et 2022, le taux de pauvreté des seniors eurois a augmenté (+2,1 points), en particulier pour les seniors vivant seuls (+5,1 points), alors qu'il reculait de 0,8 point pour le reste de la population. D'ici 2050, la population de seniors pourrait s'accroître et avoisiner les 200 000 personnes dans le département. À cet horizon, près de 22 000 pourraient être en situation de perte d'autonomie et nécessiter un accompagnement renforcé, soit 6 500 de plus qu'en 2021.

## ► 1. Répartition de la population de 60 ans ou plus dans l'Eure par âge et mode de cohabitation



plus fréquents. Le département compte, en 2022, plus de 180 centenaires. Le vieillissement démographique, moins marqué historiquement dans l'Eure que

dans l'ensemble de la région, devrait s'accentuer plus nettement dans le département dans les prochaines années ► encadré 1.

Comme sur l'ensemble du territoire français, les femmes, dont l'espérance de vie est supérieure de six ans à celle des hommes, sont majoritaires parmi les seniors de l'Eure. Elles représentent 55 % de cette population, et même 69 % parmi les 85 ans ou plus.

En 2022, seuls 5 700 seniors eurois vivent en **établissement**, soit 3,5 % des seniors, une proportion qui augmente fortement avec l'âge (de 1,1 % pour les personnes âgées de moins de 75 ans à 18,4 % pour les 85 ans ou plus). Ainsi, la moitié des résidents en établissement a plus de 78 ans.

C'est donc à domicile que vivent majoritairement les seniors et le plus souvent en couple jusqu'à l'âge de 82 ans ► **figure 1**. Au-delà de cet âge, les seniors vivent plus fréquemment seuls. Une situation qui concerne 29 % des seniors et jusqu'à 46 % chez les 85 ans ou plus. Dans l'Eure, 47 000 seniors vivent seuls dont 32 400 femmes.

### Près de 102 000 seniors vivent dans une commune rurale

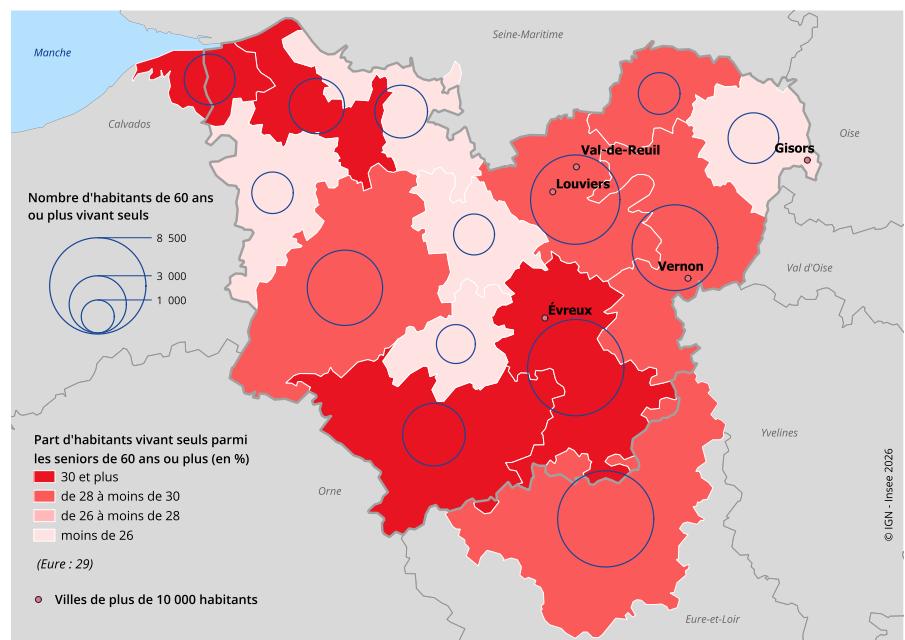
Dans le département de l'Eure, près de deux seniors sur trois (63 %) habitent une **commune rurale**, soit 101 500 personnes, une proportion identique à celle observée pour l'ensemble de la population. Dans ces territoires, les seniors sont plus exposés à un isolement géographique, lequel peut compliquer l'accès à certains services de proximité, notamment aux soins. Dans certains territoires, l'isolement géographique se cumule avec une part plus importante de seniors vivant seuls, une situation susceptible d'affecter aussi la qualité de vie. Le fait de vivre seul concerne plus de 30 % des seniors dans les intercommunalités de Normandie Sud Eure et de Pont-Audemer / Val de Risle, contre « seulement » 23 % des seniors dans l'intercommunalité de Roumois Seine ► **figure 2**.

### 13 000 seniors eurois vivent sous le seuil de pauvreté

En 2022, 8,4 % des seniors eurois vivent sous le seuil de **pauvreté**, soit 13 000 personnes ► **figure 3**. Cette part est cependant moins élevée que pour l'ensemble de la population du département (14,2 %).

Mais la pauvreté affecte davantage les seniors vivant seuls dont le taux de pauvreté est deux fois plus élevé (16,1 %), largement supérieur à celui des seniors qui vivent en couple (4,5 %). Les femmes sont nettement majoritaires parmi les personnes seules (68,9 %), elles sont également plus exposées que les hommes à la pauvreté (9,2 % contre 7,4 %). Leurs parcours professionnels, plus incomplets et plus fréquemment marqués par le temps partiel, se traduisent par des

### ► 2. Nombre et part d'habitants de 60 ans ou plus vivant seuls



**Lecture :** Dans la CA d'Évreux Porte de Normandie vivent 8 502 seniors vivant seul soit 30,5 % des seniors.

**Champ :** Ensemble des habitants de 60 ans ou plus.

**Source :** Recensement de la population 2022.

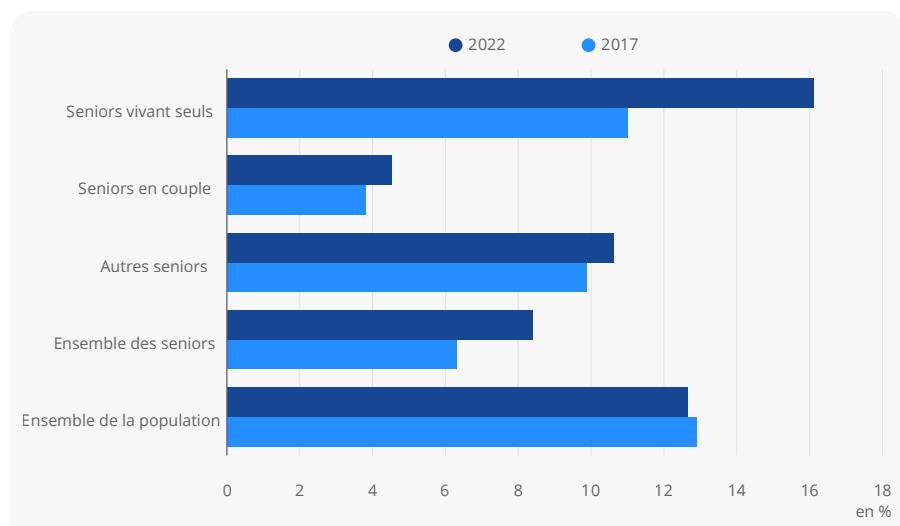
pensions de retraite plus faibles. Les seniors les plus âgés, souvent des femmes seules, sont les plus vulnérables : 10,1 % des 85 ans ou plus vivent sous le seuil de pauvreté, contre 7,2 % des 75-84 ans et 8,5 % des 60-74 ans.

Dans le département, le taux de pauvreté des seniors est légèrement plus élevé au sein des intercommunalités de Pont-Audemer / Val de Risle et du Lieuvin Pays d'Auge (10,4 % chacune), d'Interco Normandie Sud Eure (9,9 %), du Pays de Honfleur-Beuzeville (9,5 %) et d'Intercom Bernay Terres de Normandie (9,4 %). À l'inverse, le Roumois Seine (5,7 %) ainsi que

le Pays du Neubourg et le Pays de Conches (6,6 % chacun) sont moins touchés par la pauvreté. Les autres territoires de l'Eure affichent un taux proche de la moyenne départementale (8,4 %).

Entre 2017 et 2022, le taux de pauvreté a augmenté de 2,1 points pour les seniors, en particulier pour les seniors vivant seuls (+5,1 points), alors que le taux de pauvreté a reculé de 0,8 point pour le reste de la population départementale. Sur cette période, la revalorisation des pensions a été plus limitée que celle des salaires. Ces évolutions expliquent en partie une évolution du **niveau de vie** moins favorable aux seniors.

### ► 3. Taux de pauvreté des ménages par mode de cohabitation des habitants de 60 ans ou plus



**Lecture :** En 2017, dans l'Eure, 11,0 % des seniors vivant seuls à leur domicile ont un niveau de vie situé sous le seuil de pauvreté et 16,1 % en 2022.

**Champ :** Population des ménages de 60 ans ou plus.

**Source :** Fideli 2022.

## Plus de 7 seniors seuls sur 10 vivent en maison

En 2022, 78 % des seniors eurois vivant à domicile sont propriétaires de leur logement ► **figure 4**, une proportion supérieure à celle observée pour l'ensemble de la population (68 %). Qu'ils soient propriétaires ou locataires, ils résident un peu plus en maison individuelle (86 % contre 83 % pour l'ensemble de la population) et occupent des logements plus anciens (43 % de logements construits avant 1970 contre 37 % pour l'ensemble de la population).

Ces grandes caractéristiques recouvrent toutefois des disparités selon l'âge ou le mode de cohabitation. En effet, seuls 64 % des seniors vivant seuls sont propriétaires. S'ils résident deux fois plus en appartement (28 % contre 14 % pour l'ensemble des seniors), plus de sept seniors seuls sur dix vivent néanmoins en maison. Par ailleurs, les seniors vivant seuls habitent plus souvent dans le parc social (17 % contre 10 %).

Lorsqu'ils sont plus âgés (85 ans ou plus), les seniors résident également plus fréquemment en appartement (17 % contre 14 % pour l'ensemble des seniors) et dans des logements plus anciens (56 % d'entre eux résident dans un logement construit avant 1970 contre 43 % pour l'ensemble de la population senior).

## Près d'un senior pauvre sur trois bénéficiaire d'un logement social

Environ 32 % des seniors pauvres vivent dans un logement social. Ce ratio est trois fois supérieur à celui de l'ensemble de seniors, mais nettement inférieur à celui de l'ensemble des ménages en situation de pauvreté (46 %). Cette moindre présence dans le logement social peut résulter, en partie, d'une plus grande proportion de seniors propriétaires parmi les ménages pauvres. Pour autant, plus de la moitié des seniors en situation de pauvreté sont locataires et ils résident plus fréquemment dans des logements anciens (pour moitié construits avant 1970), ce qui est susceptible de les exposer à des dépenses énergétiques plus élevées et de renforcer leurs difficultés financières. Par ailleurs, 24 % des seniors pauvres habitent en étage dans un logement sans ascenseur, contre 10 % pour le reste des seniors.

## Après 85 ans, un déménagement sur deux s'effectue vers un établissement

Dans l'Eure, le **solde migratoire** est presque nul pour les seniors (2 450 arrivées pour 2 410 départs) alors qu'il est supérieur à 1 000 habitants dans la Manche et le Calvados. Parmi les nouveaux arrivants, le département attire

## ► 4. Principales caractéristiques des logements des habitants de 60 ans ou plus par mode de cohabitation et situation de pauvreté

Mode de cohabitation	Situation de pauvreté	Part de propriétaires	Part vivant en maison	Part de locataires du parc social	Part vivant dans un logement de moins de 90 m <sup>2</sup>	en %
						Part vivant dans un logement datant d'avant 1970
Seniors vivant seuls	Ménages pauvres	42,3	56,1	34,0	80,2	51,3
	Autres ménages	68,1	74,9	13,5	65,3	47,4
	Ensemble	63,8	71,9	16,8	67,7	48,1
Seniors en couple	Ménages pauvres	58,3	74,8	26,8	64,2	48,5
	Autres ménages	86,9	94,0	5,1	41,5	39,7
	Ensemble	85,6	93,1	6,1	42,5	40,1
Autres seniors	Ménages pauvres	44,6	62,8	38,5	67,4	48,5
	Autres ménages	74,4	87,1	12,9	48,2	49,0
	Ensemble	71,2	84,5	15,6	50,2	49,0
Ensemble des seniors	Ménages pauvres	47,9	63,1	32,1	73,4	50,1
	Autres ménages	80,8	88,4	8,0	48,3	42,5
	Ensemble	78,0	86,2	10,0	50,4	43,2
Ensemble de la population	Ménages pauvres	30,8	55,8	45,8	70,1	41,0
	Autres ménages	73,9	87,7	10,6	44,1	36,8
	Ensemble	68,1	83,4	15,1	47,6	37,3

**Lecture :** En 2022, dans l'Eure, parmi les seniors vivant seuls à leur domicile, la part de propriétaires est de 42,3 % pour les ménages pauvres contre 68,1 % pour les autres ménages.

**Champ :** Population des ménages de 60 ans ou plus.

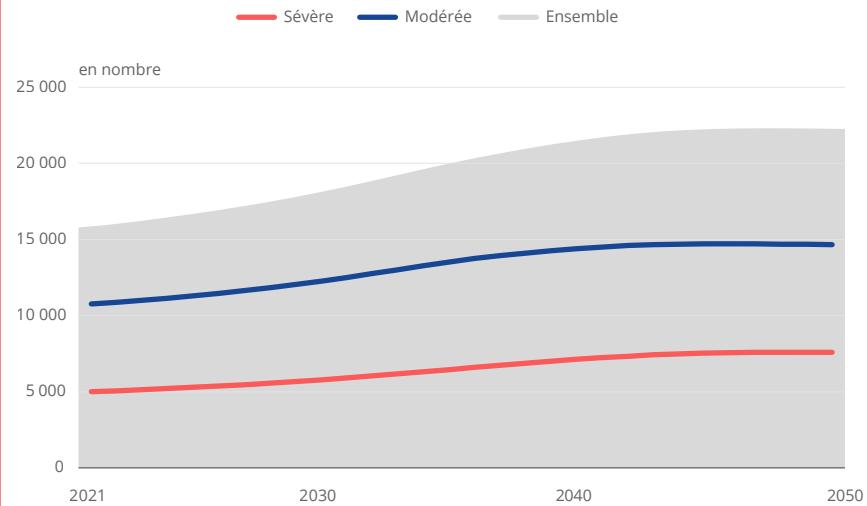
**Source :** Fideli 2022.

## ► Encadré 1 – Plus de 22 000 seniors eurois pourraient être en situation de perte d'autonomie en 2050

Si les tendances récentes se poursuivaient ► **méthode**, la population des seniors pourrait augmenter de 38 500 personnes entre 2021 et 2050 pour atteindre près de 200 000 individus. L'augmentation serait particulièrement marquée pour les 85 ans ou plus dont le nombre pourrait même doubler (+110 %) pour atteindre 37 600 personnes. Dans le même temps, le nombre de seniors âgés de 75 à 84 ans augmenterait également assez nettement (+77 %). Pour ces deux tranches d'âge, la hausse serait plus marquée dans l'Eure que dans l'ensemble de la Normandie (respectivement +91 % pour les 85 ans ou plus et +62 % pour les 75 à 84 ans). En revanche, la population âgée de 60 à 74 ans diminuerait légèrement (-7 %) et reviendrait à 101 300 personnes.

Conséquence de ce vieillissement important de la population, l'enjeu lié à la **perte d'autonomie** et sa prise en charge pourrait devenir de plus en plus prégnant. Si l'amélioration de l'état de santé observée au cours de la période récente se poursuivait ► **méthode**, le nombre de seniors en perte d'autonomie pourrait passer de 15 800 en 2021 à 22 300 en 2050 ► **figure**, soit une augmentation de 41 %. La hausse pourrait même atteindre 50 % pour les seniors dont la perte d'autonomie est considérée comme « sévère » (de 5 000 en 2021 à 7 600 en 2050).

## ► Projection du nombre d'habitants de 60 ans ou plus selon le degré de perte d'autonomie



**Lecture :** Dans l'Eure, si les tendances récentes en matière de démographie se poursuivent, 7 600 personnes de 60 ans ou plus pourraient être en perte d'autonomie sévère en 2050.

**Champ :** Ensemble des habitants de 60 ans ou plus.

**Source :** Omphale 2022.

surtout des seniors venant d'Île-de-France (43 %) et du reste de la Normandie (26 %), notamment de la Seine-Maritime (18 %). Lorsqu'ils quittent le département, les seniors eurois se dirigent principalement vers les autres départements normands (33 % des départs), en particulier la Seine-Maritime (15 %) et le Calvados (11 %), puis vers l'Île-de-France (12 %), la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne (9 %).

En incluant les mobilités internes au département, qui représentent près de 6 mobilités sur 10 pour les seniors, seuls 4 % des seniors eurois ont déménagé en 2022 contre 9 % de l'ensemble de la population. Pour les seniors, les déménagements peuvent répondre à un besoin de s'installer dans un logement plus adapté aux contraintes liées à l'âge. Avant 85 ans, 30 % des seniors eurois quittent une commune rurale pour un centre urbain lorsqu'ils déménagent, seuls 16 % effectuent le mouvement inverse. Par ailleurs, 19 % d'entre eux passent d'une maison à un appartement, ils ne sont que 8 % à faire le choix opposé. À partir de 85 ans, les mobilités répondent de plus en plus aux difficultés liées à l'âge et s'effectuent vers un établissement spécialisé dans 55 % des cas, comme au niveau national. ●

Babacar Diop, Camille Hurard,  
Catherine Pesin



Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](#)

## ► Méthode

Dans cette étude, un **senior** est une personne âgée de 60 ans ou plus : cet âge correspond au seuil d'éligibilité à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

**Omphale** (outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves) est une application développée par l'Insee qui comprend un modèle théorique de projection de la population, des bases de données démographiques, des techniques d'analyse démographique et des outils de construction de scénarios pour le futur. Dans le cadre de cette étude, les projections s'appuient sur le maintien d'un solde migratoire avec l'étranger constant à partir de 2020, sur une hypothèse d'allongement tendanciel de l'espérance de vie observée au niveau national et sur des hypothèses d'évolution de l'autonomie ; l'hypothèse de base retenue dans cette étude étant que les années d'espérance de vie gagnées à 60 ans seraient des années sans perte d'autonomie.

## ► Encadré 2 – Vieillir dans l'Eure : l'engagement du Département

Le vieillissement de la population est un défi majeur pour l'avenir de l'Eure. Face à cette évolution, le Département assume pleinement sa responsabilité auprès des seniors, afin de leur permettre de vivre plus longtemps dans des conditions dignes, choisies et adaptées à leurs besoins. Chef de file des politiques de l'autonomie, il agit pour proposer des réponses concrètes à chaque étape de la vie : accompagner le maintien à domicile quand il est possible, développer des solutions d'hébergement adaptées lorsque cela devient nécessaire, et soutenir les familles dans leurs démarches. En lien étroit avec les communes, les intercommunalités et les acteurs locaux, le Département construit des réponses de proximité, attentives aux réalités de chaque territoire. Cette action s'inscrit dans une vision de long terme, pour anticiper les évolutions démographiques et préparer dès aujourd'hui les conditions du bien vieillir dans l'Eure.

## ► Sources

Le **recensement de la population** permet dans cette étude de dénombrer et de caractériser la population des seniors.

L'étude de leurs conditions de logement et de revenus s'appuie sur la source **Fidéli** (Fichier démographique sur les logements et les individus). Fidéli est une source de données issue de mise en relation de divers fichiers fiscaux (déclarations de revenus, taxes foncières sur les propriétés bâties, etc.) qui fournit des informations sur le parc de logements et le profil de leurs occupants.

## ► Définitions

Les **établissements** accueillant des seniors sont des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), des établissements pour personnes âgées (Ehpa) non médicalisés, ou des unités de soins de longue durée (USLD). Les seniors qui ne vivent pas dans ces établissements sont considérés comme vivant à domicile, y compris ceux qui vivent en habitat intermédiaire du type « résidence autonomie ».

Une commune **rurale** est une commune peu dense au sens de la grille communale de densité. Les communes denses ou de densité intermédiaire sont dites urbaines.

Un ménage et les individus qui le composent sont considérés comme **pauvres** lorsque le niveau de vie du ménage est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de 14 ans.

Le **soldé migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

La **perte d'autonomie** est l'impossibilité pour un senior d'effectuer, sans assistance, certains actes de la vie quotidienne dans son environnement habituel. Une personne est en perte d'autonomie si son groupe iso-ressource (GIR) est compris entre 1 et 4 : il s'agit d'une mesure administrative de la perte d'autonomie qui classe les individus en fonction du niveau d'aide dont ils ont besoin pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. Les personnes confinées au lit ou au fauteuil, mais aussi celles dont les fonctions mentales sont altérées et nécessitent une surveillance permanente, sont considérées en perte d'autonomie sévère (leur GIR est égal à 1 ou 2).

## ► Pour en savoir plus

- **Horvais A-S., Mura B.**, « 31 000 seniors supplémentaires en perte d'autonomie d'ici 2050 en Normandie », Insee Flash Normandie n° 155, décembre 2025.
- **Horvais A-S., Lancel A., Mura B.**, « En Normandie, 737 000 personnes sont âgées de 65 ans ou plus en 2021 ; elles pourraient être 200 000 de plus en 2050 », Insee Analyses Normandie n° 141, avril 2025.
- **Hurard C., Pesin C.**, « En Normandie, environ 6 % des seniors vivant à domicile sont en situation de perte d'autonomie en 2021 », Insee Flash Normandie n° 137, décembre 2023.
- **Horvais A-S., Le Graët A., Maillard M., Roger P.**, « Conditions de vie et dépendance des seniors dans l'Eure : état des lieux et perspectives », Insee Dossier Normandie n° 1, juillet 2020.

